

# Ligue Rhône Alpes de Course d'Orientation



## Projet associatif 2013 – 2016

Politique sportive et plan d'action du projet régional,  
de développement, sportif et éducatif.

# SOMMAIRE

Introduction.....	3
1. Soutenir la pratique sportive de compétition .....	4
1.1. Objectifs.....	4
1.2 Actions à mettre en œuvre.....	4
2. Augmenter le nombre de pratiquants et aider au développement des clubs.....	6
2.1. Objectifs.....	6
2.2. Actions à mettre en œuvre .....	6
2.3. Action spécifique : Le raid O'bivwak.....	7
3. Garantir la qualité d'un encadrement qualifié, par l'actualisation du plan de formation régional.....	8
3.1. Objectifs.....	8
3.2. Action à mettre en œuvre.....	8
4. Recenser et valoriser les sites de pratique.....	9
4.1. Objectifs.....	9
4.2. Actions à mettre en œuvre.....	9
5. Cibler la communication de la ligue .....	9
5.1. Objectifs.....	9
5.2. Actions à mettre en œuvre.....	9
6. Accentuer et valoriser les actions en matière de développement durable .....	10
6.1. Objectifs.....	10
6.2. Des actions « éco-responsables » à mettre en œuvre .....	10
Conclusion.....	11

## Introduction

Conformément à la **Directive Nationale d'Orientation** fixée par la Ministre des sports, et en lien avec le **projet fédéral** de la Fédération Française de Course d'Orientation, la **Ligue Rhône-Alpes** a défini son **projet associatif de développement de la pratique sportive régionale** pour l'Olympiade 2013 – 2016.

Ce projet est construit autour de **trois thématiques prioritaires** :

**1°- Soutenir et accompagner la pratique sportive de compétition** : de la détection vers le haut niveau, en lien avec le **Parcours de l'Excellence Sportive fédéral**.

**2°- Augmenter le nombre de pratiquants et aider au développement des clubs** : pour un accès à la pratique adapté au plus grand nombre, vers tous les publics et en particulier vers les jeunes et les scolaires.

**3°- Garantir la qualité d'un encadrement qualifié** : par l'actualisation et la refonte du **plan de formation régional** en lien avec le plan de formation fédéral.

La Ligue Rhône-Alpes s'engage également sur **trois autres axes de développement**

- **Recenser et valoriser les sites de pratique et les structures d'accueil sur tout le territoire Rhônalpin** : par la mise en place d'un **Schéma de Cohérence Régional des Equipements Sportifs**. (En cours de réalisation)
- **Cibler et promouvoir la communication de la ligue** : pour une meilleure visibilité, et pour la recherche de partenaires.
- **Accentuer et valoriser les actions en matière de développement durable** : auprès des organisateurs et des pratiquants, et en concertation avec les territoires de pratique.

**Les trois grands domaines, le haut niveau, le développement, la formation sont étroitement liés et interactifs :**

**C'est la pratique sportive de haut niveau qui fixe les exigences, elle doit s'appuyer sur :**

- **le développement d'une base large et solide que sont les clubs et les pratiquants**
- **des animateurs, des entraîneurs, des organisateurs formés et qualifiés pour garantir la qualité des courses, des cursus de formation et des contenus d'entraînements et pour offrir un accueil adapté à toutes les pratiques sportives.**

Pour mettre en œuvre son projet associatif, la ligue Rhône Alpes de Course d'Orientation s'appuiera sur la mise en place et sur l'engagement de son **Equipe Technique Régionale (ETR)**. (En cours d'élaboration).

## 1° - Soutenir la pratique sportive de compétition

### 1 - 1 Objectifs :

- Permettre aux coureurs Rhône-alpins de réussir au plus haut niveau, en préservant leur intégrité, et leur santé.
- Proposer aux coureurs de haut niveau les meilleures conditions de pratique pour qu'ils puissent mener à la fois un projet sportif, un projet scolaire et universitaire, un projet professionnel.
- Structurer le parcours d'accès aux structures d'entraînement de haut niveau et garantir le niveau de l'encadrement.
- Offrir la meilleure qualité dans les contenus des stages d'entraînement et dans l'organisation des compétitions.
- Organiser et faciliter l'accès des jeunes coureurs à la pratique de haut niveau.

### 1 – 2 Actions à mettre en œuvre :

- **Créer un Parcours de l'Excellence Sportive Régional**

Cette action permettra la structuration du parcours d'accès au Haut Niveau au sein de la Ligue Rhône Alpes de Course d'Orientation. Elle permettra également de faire coïncider les problématiques du haut niveau avec les conditions d'entraînement suivies, régulières et encadrées.

Ce dispositif comprend **3 niveaux** qui correspondent chacun à un niveau de résultats et de pratique.

- Le premier niveau correspond au « **Coureurs des Pôles et Equipes de France** ». Il est composé de coureurs de plus de 18 ans du Pôle France, ou en équipes de France Jeunes et seniors et ayant participé à des compétitions internationales.  
Ce groupe de coureurs est en partie pris en charge par la fédération. Tous les coureurs sont sur les listes ministérielles. La ligue peut intervenir sur des aides ponctuelles et sur du suivi individuel (universitaire, professionnel ou sur des formations...)
- Le deuxième niveau correspond au « **Groupe Ligue Haut Niveau** ». Il est composé de coureurs de 13 à 18 ans Certains coureurs sont en Pôle Espoirs. Ce groupe est sous la responsabilité de la ligue. C'est pour ces coureurs que la ligue organise des stages, des regroupements et week-end d'entraînement. L'appartenance à ce groupe permet aux jeunes coureurs d'être aidés dans leur pratique et d'être accompagnés sportivement par les entraîneurs régionaux.  
Certains coureurs sont sur les listes ministérielles jeunes ou listes espoirs.
- Le troisième niveau correspond au « **Groupe Départemental** » Il s'agit de regroupement de coureurs au niveau d'un département ou de plusieurs départements, non retenus dans le Groupe Ligue haut Niveau. Ce niveau doit encore se structurer dans son fonctionnement et dans ses objectifs.

Les objectifs de ce Parcours d'Excellence sont de permettre à l'élite régionale clairement identifiée de posséder des conditions de vie et d'entraînement adaptées à son niveau de pratique, et de créer ou de soutenir un projet universitaire, socioprofessionnel et sportif individualisé.

- **Accompagner les coureurs de Haut Niveau**, à tous les niveaux de compétitions par :
  - Des aides aux déplacements.
  - Des aides personnalisées.
  - Un accompagnement et un suivi dans les études.
  - Une mise en place de « carnets d'entraînement » et du suivi des plans d'entraînement individualisés.

- **Assurer la détection**, pour l'accès au haut niveau des meilleurs coureurs régionaux par l'organisation de courses de sélections et de tests d'évaluation.
- **Proposer des stages haut niveau ligue** (week-end 5 ou 6 x 2 jours et vacances, 3 x 6 jours) avec comme objectifs systématiques :
  - Consolider les acquis techniques et tactiques
  - Améliorer les capacités physiques et physiologiques (évaluation et test VMA)
  - Développer les capacités d'analyses de course
  - Apporter des connaissances sur les notions spécifiques (échauffement, récupération, hygiène de vie, alimentation, santé...) liées à l'entraînement
  - Développer l'autonomie face à l'entraînement
  - Participer à la vie du groupe (sociabilité)
- **Accompagner la formation des entraîneurs** de clubs et de comités et aider à la mise en place des entraînements de clubs. (proposition de stages de perfectionnement des entraîneurs)
- **Valoriser et communiquer sur les résultats** des coureurs, régionaux, nationaux, internationaux. (site internet, autres médias, institutions et collectivités)
- **Favoriser l'accès au Parcours de l'Excellence Sportive fédéral** des jeunes de la ligue à travers le pilotage du « Groupe Ligue Haut-Niveau » :
  - en favorisant et en facilitant l'accès des jeunes Rhône-alpins au **Pôle Espoir Jeune, (Clermont Ferrand) et au Pôle France (Saint-Etienne)**
  - en assurant un soutien actif à la **Structure Locale d'Entraînement fédérale (S.L.E)** située dans la Loire (rattachée au club Nature Orientation de St-Etienne)
  - en encourageant la création du label « **Club Formateur** » (au moins 1 club par département)
  - en assurant un soutien significatif à la **Section Sportive** au Lycée Honoré d'Urfé de St-Etienne
  - en facilitant l'accès des jeunes aux **Regroupements Des Espoirs (R.D.E)** en relation avec la D.T.N (regroupements régionaux d'entraînements sur plusieurs week-ends)

**Pour ces cinq structures d'entraînements la ligue Rhône-Alpes s'engage à les soutenir en fonction des besoins et des possibilités par des aides :**

  - au fonctionnement,
  - à l'encadrement,
  - aux déplacements,
  - en matériel,
  - à la cartographie.
- **Anticiper et coordonner les demandes d'organisation d'épreuves nationales, et internationales** en Rhône-Alpes pour maintenir le niveau actuel de la France dans le sport de compétition de niveau mondial. La Ligue Rhône-Alpes possède aujourd'hui un réel savoir faire dans l'organisation de manifestations sportives à tous les niveaux et dans toutes les disciplines.
  - **Objectif : organiser, chaque année en Rhône-Alpes, au moins une manifestation sportive de course d'orientation de niveau national.**

## **2° - Augmenter le nombre de pratiquants, aider au développement des clubs, encadrer et garantir des courses de qualité.**

### **2 – 1 Objectifs :**

- Développer la pratique à tous les âges, pour tous les publics et tout au long de la vie, comme facteur d'épanouissement personnel et de lien social.

- Faire en sorte que les clubs offrent de bonnes conditions d'accueil de façon à accroître la pratique sportive.

- Soutenir et aider les clubs à former des cadres (animateurs, entraîneurs, traceurs...)

- Offrir à chaque organisation de courses (régionales et locales) des conditions d'accueil et de pratique de qualité et à destination de tous les publics et sur tout le territoire de la ligue.

- Favoriser l'accueil et le développement de la pratique en priorité vers les jeunes et les scolaires.

- Positionner la Course d'Orientation de manière forte comme sport et santé, sport et famille, sport et éducation à l'environnement...lors de toutes les organisations.

### **2 – 2 Actions à mettre en œuvre :**

- **Faire connaître et faire partager le projet de développement de la course d'orientation de la ligue auprès de tous les clubs.**

Le développement est un axe fort de la politique sportive de la Ligue Rhône Alpes de CO et repose principalement sur l'incitation de ses clubs à accueillir et à encadrer un public jusqu'à maintenant éloigné de la pratique des sports d'orientation.

### **Les clubs doivent décliner leur projet associatif en privilégiant :**

- **Le projet éducatif auprès des « jeunes »** : cela concerne, en particulier, les écoles d'orientation, mais aussi les mesures permettant d'accéder aux responsabilités, de préventions des incivilités, etc.
- **Le projet sportif par la recherche de la performance** : secteur regroupant tout ce qui touche à la pratique de compétition, vers le haut niveau ;
- **Le projet social par l'accès à une pratique de loisir** : prenant en compte l'ensemble des activités pour adultes mais aussi adolescents, mises en place hors du champ des compétitions officielles.

**Les clubs doivent alors proposer une démarche** dans laquelle un large public doit trouver son intérêt à travers des pratiques adaptées aux contraintes:

- **La CO découverte pour tous** : ou sera privilégiée l'apprentissage de l'activité, approche adaptée aux divers publics, approche citoyenne au sein du club mais aussi dans notre environnement naturel, l'approche de la rand'O, la mise en valeur de l'aspect conviviale de la vie en club (vivre autrement dans un club). **C'est le « sport en famille »**
- **La CO forme et bien-être** : approche d'une CO basé sur l'aspect santé par le sport par une approche douce de l'activité, sur des parcours loisirs, éventuellement des raids. **C'est le « sport et santé »**
- **La CO performance** : approche de l'aspect sportif de l'activité basé sur une amélioration des qualités physiques et techniques. **C'est « le sport et compétition »**
- **La CO dans son milieu naturel** : approche, découverte et respect d'un milieu naturel, essentiellement la forêt. **C'est le « sport et développement durable »**

L'objectif du club étant de fédérer ces pratiques et les pratiquants dans leurs différences. Nous touchons ici aux éléments clés :

- **assurer un calendrier et un suivi de toutes les pratiques (pratique sportive).**
- **plaire et séduire tous les publics (diversité des activités)**
- **savoir accueillir et surtout retenir et fidéliser (convivialité)**
- **disposer de compétences techniques et administratives (formation encadrement)**

- **Etablir un constat et un diagnostic de développement des Clubs et des Comités Départementaux** en fonction des besoins de chacun et sur l'ensemble du territoire par :
  - la mise en place de réunions d'information et d'échanges
  - la mise en place de partenariats et conventions
  - la proposition de formations d'animateurs de clubs, de traceurs, d'arbitres, d'entraîneurs
  - la mise à disposition de l'agent de développement.
- **Garantir la mise en place d'un calendrier de courses régionales**, par sa diversité et dans toutes les disciplines (à pied, à vtt, à ski, en raid et rand'o,) par les formats et les niveaux de compétitions proposés et par l'exigence de la qualité des organisations. (Proposer systématiquement des traceurs et des contrôleurs qualifiés).
 

Repenser et réétudier, en concertation avec les comités départementaux la répartition des courses et l'élaboration du calendrier régional sur tous les secteurs géographiques de la région Rhône-Alpes.

Proposer des échanges et des réunions de concertation programmés à l'initiative de la commission « Pratiques sportives ».
- **Donner une priorité à l'accès à la pratique pour les jeunes orienteurs**, en créant des passerelles entre les scolaires, les lycéens, les universitaires (USEP, UNSS, FFSU) et la pratique en club. Mise en place et/ou actualisation de conventions. Offrir aux jeunes la possibilité de se former (stages de traçage et d'arbitrage...)
- **Soutenir et aider à la création et au fonctionnement des Ecoles d'orientation** auprès des clubs.
  - Aides financière aux clubs qui possèdent déjà ou qui créent une école CO
  - Proposition de formation des animateurs des écoles CO par la ligue
  - Mise à disposition des cartes par les Comités départementaux

#### **Objectif fin d'olympiade :**

**- Un club - une école – une carte – un animateur**

- **Une nouveauté fédérale : Les circuits de couleurs**
  - **La ligue Rhône-Alpes sera ligue pilote pour tester ce nouvel axe de promotion et de développement.**

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une offre plus attrayante, pour une approche plus adaptée et une pratique simplifiée de la course d'orientation.

- **5 circuits proposés – 5 couleurs – 5 niveaux de difficulté.**
- Vert - très facile
- Bleu - facile
- Jaune – moyen
- Orange – difficile
- Noir/ou violet – très difficile

### **2 - 3 Action spécifique : Le Raid O'bivwak**

**Objectif : Mobiliser toutes les forces de la ligue, pour que son épreuve phare « le raid O'bivwak » perdure** en tant qu'événement fédérateur de tous les licenciés de la ligue et soit toujours la vitrine de la ligue Rhône-Alpes.

La Ligue Rhône-Alpes de Course d'Orientation propose depuis plus de trente années cet événement international promotionnel exceptionnel : le Raid d'Orientation International « O'bivwak », regroupant plus de 2300 participants, et proposant chaque année un territoire nouveau.

En 2014, le raid aura lieu sur le massif du Semnoz (Haute-Savoie 74). (33<sup>ème</sup> édition)

En 2015, le raid aura lieu en Ardèche.

### **3° - Garantir la qualité d'un encadrement qualifié, par l'actualisation du Plan de Formation Régional.**

#### **3 – 1 Objectifs :**

- **Former un encadrement qualifié pour tous les publics et pour toutes les pratiques, en veillant conjointement à la qualité des contenus et aux conditions de découverte, d'apprentissage et de perfectionnement favorisant le plaisir, la socialisation et la fidélisation des anciens et nouveaux pratiquants.**
- **Renforcer l'encadrement des clubs pour un accueil ouvert vers tous les publics, familles, jeunes, du débutant au coureur de haut niveau.**

#### **3 – 2 Actions à mettre en œuvre :**

- **Créer l'Equipe Technique Régionale (ETR).**

##### **L'ETR c'est :**

- **L'organe de mise en œuvre de la politique sportive de la Ligue, elle doit décliner au niveau régional les directives de la fédération et de la DTN.**
- **Une force de réflexion et de proposition pour le Comité Directeur de la Ligue**

L'Equipe Technique Régionale a pour missions principales :

- de formaliser auprès des instances régionales (DRJSCS, Région R.A et CROS) mais aussi auprès de la FFCO, le fonctionnement de la ligue.
  - de mettre en œuvre les actions proposées par les différentes commissions :
    - o Pratiques sportive
    - o Groupe haut niveau
    - o Formation
    - o Jeunes et Ecoles CO
    - o Schéma des équipements sportifs et cartographiques.
  - Les bénévoles diplômés et les cadres professionnels au niveau des départements seront plus particulièrement chargés de missions dans les 3 grands domaines:
    - o détection, sélection et entraînement des jeunes coureurs
    - o formation d'éducateurs
    - o développement de la pratique (écoles de sport, intervention milieu scolaire, etc.)
- **Former au moins 1 entraîneur diplômé fédéral sur chaque département en fin d'olympiade.**
    - C'est une action primordiale de la ligue Rhône Alpes de CO : former des entraîneurs de clubs suite à une formation initiale, (le diplôme d'animateur fédéral).
    - D'autres formations doivent également être proposées, avec la délivrance de diplômes de traceurs, contrôleurs, arbitres, organisateurs (Gestion Electronique des Courses)
    - La ligue manque de formateurs. Il faut encourager et donner les moyens à devenir formateur.
  - **Encourager et permettre une remise à niveau des diplômés**
    - en animation et entraînement avec l'objectif d'avoir au moins un animateur par club à mi-olympiade
    - en organisation de compétitions avec l'objectif d'avoir au moins un délégué régional –arbitre par club en fin d'olympiade.
    - en traçage et en contrôle.
  - **Communiquer auprès des organisateurs**, les comptes-rendus des contrôles et arbitrages effectués sur les courses dans un souci de progression et d'amélioration dans l'organisation et également mettre à disposition des outils et des procédures d'aide à l'organisation de courses.
  - **Réactualiser le Plan de Formation Régional, proposer différentes formes de formations**
    - Sous forme de stages continus, ou sur week-ends, par parrainage, ou en accompagnement, Validation d'Acquis et d'Expérience.



## **4° - Recenser et valoriser les sites de pratique**

### **4 – 1 Objectifs :**

- **Construire le Schéma de Cohérence des Equipements Sportifs pour la pratique de la Course d'Orientation en Rhône-Alpes.**

**Il repose d'abord sur un état des lieux précis et complet des pratiques sportives en Rhône-Alpes.** Il s'agit de réaliser un outil de lisibilité en collaboration avec le mouvement sportif, et l'état, afin de dresser la cartographie de l'existant tant dans la dimension sportive fédérale que dans ses pratiques scolaires, universitaires ou touristiques et de loisirs.

**Un travail d'audit et d'état des lieux est en cours de réalisation.**

L'élaboration de ce schéma, permettra une meilleure prise en compte de la discipline en mettant en avant tous les enjeux pour un développement global de la Course d'Orientation.

- L'accueil au sein des clubs
- Les licenciés
- La pratique sportive
- Le haut niveau
- La pratique scolaire et universitaire
- Les sites et lieux de pratiques (la cartographie)
- L'encadrement (et la formation)

### **4 – 2 Actions à mettre en œuvre :**

- **Mettre en place le « Schéma de Cohérence des Equipements Régionaux »** en liaison avec les projets départementaux, la DRJSCS, la région Rhône-Alpes, le CROS. Travail qui doit se réaliser par des rencontres, des échanges, des visites.
- **Ce schéma est prévu pour être finalisé en 2014**
- **Assurer le suivi du projet du développement de l'activité CO sur les Bases de loisirs de pleine nature (PEPS – Public Eloigné de la Pratique Sportive)**

## **5° - Cibler la communication de la ligue**

### **5 - 1 Objectifs :**

- **Recentrer un plan de communication plus ciblé vers la promotion de l'activité, sa visibilité et sa reconnaissance par les différentes instances et collectivités en Rhône-Alpes; mais aussi, relancer une communication interne à la ligue grâce aux apports des clubs et des comités départementaux.**

### **5 - 2 Actions à mettre en œuvre :**

- Etablir un plan de communication cohérent, interne et externe, en relation avec les médias, les institutions, les structures clubs, comités.
- Repenser le site internet de la ligue véritable lien et vecteur de communication pour les clubs, et les publics extérieurs.
- Réactualiser la Newsletter (diffusion par internet)
- Informer systématiquement les collectivités et les institutionnels des actions de la ligue et des résultats sportifs des coureurs.

## **6°- Accentuer et valoriser les actions en matière de développement durable**

### **6 - 1 Objectifs :**

- **Proposer aux organisateurs de mettre en œuvre, lors de leurs manifestations sportives, des actions fortes, dans le but de réduire les impacts environnementaux et sociétaux.**

### **6 – 2 Des actions « éco-responsables » à mettre en œuvre :**

- L'information et l'inscription par internet.
- L'incitation au covoiturage.
- La mise en place de navettes.
- L'incitation à utiliser les transports en communs
- La mise en place de tri sélectif et de traitement des déchets
- L'utilisation de matériaux compostables (gobelets, couverts...)
- L'installation de toilettes-sèches
- L'utilisation de produits locaux
- L'organisation en partenariat avec des organismes d'environnement
- Limiter les consommations d'énergie
- Sensibiliser les pratiquants, les publics et les bénévoles aux enjeux du développement durable
- Etablir un diagnostic préalable et évaluer les conséquences et les impacts à posteriori.
- Préparer et favoriser l'intégration de la manifestation au sein du territoire

## En conclusion

### **2013 : Quelques priorités du projet associatif mises en œuvre**

- Renforcement de nos liens avec le sport scolaire. Il y a là un axe de développement futur important et nous pouvons nous appuyer sur les expériences variées et nombreuses des orienteurs enseignants. Il est également possible d'aborder cet aspect dans le cadre de l'établissement des plans cartographiques départementaux en y intégrant systématiquement le recensement préalable des pratiques scolaires et la mise en place d'un volet cartes scolaires.
- Travail important sur la mise en place du calendrier régional et tout particulièrement sur la rotation annuelle des compétitions sur les différents comités. Il y a là, un outil de développement fort si nous sommes à même de travailler au moins un an à l'avance et d'offrir un accompagnement des comités les plus fragiles. Là aussi les conséquences d'une telle rotation doivent être intégrées dans l'élaboration des plans cartographiques départementaux.
- Elaboration d'un calendrier sur l'olympiade des événements majeurs avec l'appui des comités. Il est important que tous les ans se déroule au niveau de la ligue un événement de niveau national ou international. Certains de ces événements le sont dans le cadre du système de rotation fédérale mais la Ligue Rhône-Alpes peut faire plus. Son rôle alors, doit être de soutenir les organisateurs. Ces organisations de grandes manifestations sportives doivent aussi nous conduire à la mise en place en parallèle de projets de développement tournés vers le 'tout public' et vers le 'public scolaire' (à l'image de ce qu'est le Sco'bivwak et le Mini raid pour le raid O'bivwak). En 2013, l'organisation de la JEC (Juniors Européen Cup) par le Comité Départemental de CO de la Loire est une opportunité pour mobiliser au niveau de la ligue l'ensemble des lycéens orienteurs.

### **2014 : La mise en place du projet associatif de la Ligue Rhône-Alpes de Course d'Orientation, de développement, sportif et éducatif passe par :**

- **L'ouverture de la nouvelle équipe dirigeante :**
  - proposition d'inviter systématiquement aux réunions du Comité Directeur de la ligue les président(e)s de chaque comité départemental
  - renforcer le Comité Directeur de la ligue par de nouveaux élus à la prochaine AG
- **le renforcement et la valorisation du travail des différentes commissions** (la pratique sportive, la formation, les jeunes et écoles CO, le groupe ligue haut niveau, le schéma de cohérence des équipements sportifs, le raid, la communication, les relations avec l'Education nationale, l'Unss, l'Usep, l'Ugsel, la Ffsu, l'environnement et développement durable....)
- **la redéfinition des tâches de l'agent de développement**, qui pourrait être positionnée au plus près des Comités Départementaux avec des missions de liaison et d'échanges entre les CD et la ligue.
- **l'étude sur la création d'un nouvel emploi** chargé de la mise en place du Schéma de cohérence des équipements, de la cartographie, du développement territorial,
- **l'adhésion des clubs et des comités départementaux à ce projet.**
- **Le positionnement de chaque comité départemental, lien entre la ligue et le club, tête de réseau départemental, c'est le relais indispensable pour mettre en œuvre les actions**
- **conformément au projet régional.**

Pour le Comité Directeur  
de la ligue Rhône-Alpes  
de Course d'Orientation

Le Président

Michel DEVRIEUX